



---

L'Eglise est là pour vous. Soyez là pour elle !

---



**L'Église  
est là pour  
vous.**

**Soyez là  
pour elle !**

[donnonsaudenier-charente.fr](http://donnonsaudenier-charente.fr)

**Le diocèse d'Angoulême a lancé sa collecte du Denier pour l'année 2019. Cette ressource financière est la plus importante pour le diocèse. Elle rémunère en effet les prêtres dont ceux à la retraite, les laïcs salariés, les séminaristes...**

**VOTRE DON DÈS MAINTENANT POUR LA COLLECTE DU DENIER !**

Tout comme la quête lors d'une messe, le don au Denier doit s'inscrire dans la vie chrétienne de chaque fidèle. Ce geste de générosité est primordial pour que des femmes et des hommes puissent se consacrer entièrement à la mission de l'Église. Aujourd'hui, seulement un catholique sur dix participe à cette collecte.

Si vous ne donnez pas encore au Denier, nous vous invitons à penser à toutes les fois où l'Église a été là pour vous : une célébration, un temps d'écoute avec un prêtre, une préparation à un baptême ou un mariage... Pour qu'aujourd'hui et demain, l'Église puisse continuer à être présente auprès de tous, nous avons besoin de votre don.

Si vous êtes déjà donateur, nous vous remercions chaleureusement pour votre générosité. Vous avez peut-être l'habitude d'effectuer votre don en fin d'année. Pour 2019, nous vous invitons à anticiper votre soutien. En réalisant votre don dès maintenant, vous permettez au diocèse de mieux gérer sa trésorerie et de réaliser de nombreuses économies !

Retrouvez toutes les informations dans les tracts mis à disposition dans les églises. N'hésitez pas à le partager afin que le plus grand nombre soit sensibilisé à l'importance de donner au Denier. Chaque don, même modeste, est précieux.

Comment faire un don ?

En ligne sur [donnonsaudenier-charente.fr](http://donnonsaudenier-charente.fr)

En envoyant le coupon découpé dans le tract, accompagné de votre don par chèque.  
à Association Diocésaine d'Angoulême – 226 rue de Bordeaux – 16000 Angoulême

Un grand merci pour votre contribution !